



La RE2020 et ses composantes Energie et Carbone – Seuils 2025

Champs d'application, niveaux attendus & échéances, et impacts sur la conception & les méthodes de travail

Durée : 2 demi-journées soit 7 heures

Thématique(s) : ACV, Bas carbone, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

Date : 6 et 7 novembre 2024

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : **Jean-Baptiste COMPIN**, Ingénieur et co-gérant du BE IMAEE (BE IMAEE) | **Cédric CRETON**, Ingénieur, co-gérant (BE IMAEE)

Programme de formation

Une journée de formation pour découvrir la RE2020 et ses champs d'application, comprendre ses objectifs dans un contexte de transition écologique et en lien avec la démarche NEGAWATT.

Ce module a pour objectif d'identifier les évolutions amenées par cette réglementation, de comprendre ses impacts sur les méthodes de travail (d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs) pour l'appliquer dans l'actualité des seuils 2025.

Intitulé précédent du module de formation « Première approche de la RE2020 et de l'empreinte carbone » (module 2022/2023)

Tour de table – présentations et attentes

La Réglementation Environnementale 2020 dans le neuf

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Approche critique : évolutions / RT 2012
- Analyse d'un projet RE2020 sur la base de son référentiel
- Impact sur les méthodes de travail : prérequis techniques et approche équipe concepteurs avec le rôle des cotraitants : architectes, économistes, BET.
- Découpage des lots selon la RE2020

Approche ACV Analyse du Cycle de Vie, empreinte carbone & matériaux :

- L'analyse de cycle de vie et la décomposition par lot selon la méthode RE2020
- Revue des outils de calcul : base INIES et logiciels
- L'empreinte carbone au centre de la démarche de conception
- L'approche "Enveloppe et Système" : de la mise en oeuvre à la déconstruction

Mise en application de la RE2020

- Les échéances 2025 – 2028 – 2031
- Mise en application de la RE2020 sur typologie de bâtiments & zonage climatique (revue de projets)
- Retours d'expériences : les principaux paramètres à maîtriser
- Perspectives sur la rénovation bas carbone
- Echanges avec les participant.e.s

Objectifs de formation

- Connaître la Règlementation Environnementale 2020 et ses champs d'application
- Comprendre les objectifs de cette nouvelle réglementation dans un contexte de transition écologique
- Identifier les évolutions amenées par la RE 2020 vis-à-vis de la RT 2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet
- Comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs
- Appréhender les conséquences des choix de conception dans un projet RE2020 selon les différentes typologies de bâtiments
- Comprendre les liens entre ACV et RE2020
- Connaître les critères et les niveaux de performance, ainsi que les outils de calculs afférents

- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 8,6/10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 demi-journées soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance* : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer *caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

09/02/2024

Informations pratiques sur cette formation

Des évolutions amenées par la RE2020 vis-à-vis de la RT2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet, ce module a pour objectif de comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs.

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)